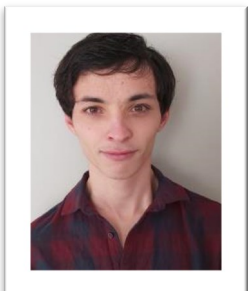


Stagiaire



Alexandre BRANCHET : 23 ans - Apprenti, étudiant en BTS Tourisme à la MFR de Saint-Laurent de Chamousset.

Titulaire d'une licence d'histoire et passionné par cette matière.

En contrat d'apprentissage au sein de la mairie depuis octobre 2020, il soutient l'équipe municipale notamment au sein de la commission communication (site internet, rédaction et élaboration d'articles...).

Il développe le GEOCACHING (qui met en scène des chasses aux trésors) au cœur de notre village auquel il est très attaché.

Au cœur de Sainte - Foy - l'Argentière Printemps 2021



Chères Fidésiennes, Chers Fidésiens,

À l'automne 2020, j'avais postulé en vue de la candidature de Sainte Foy l'Argentière au dispositif des « Petites Villes de Demain ». En fin d'année, j'ai eu la joie de vous annoncer que notre commune avait été sélectionnée.

Le jeudi 18 Mars 2021, c'est avec un grand honneur, devant Monsieur le Secrétaire d'Etat Joël GIRAUD, Monsieur le Préfet Benoît ROCHAS, Monsieur le Député Thomas GASSILLOUD, Monsieur le Président du Département Christophe GUILLOTEAU, Madame la Conseillère Régionale Sophie CRUZ, que j'ai présenté notre village avec ses potentialités et les projets pour lesquels vous nous avez élus et que j'ai signé la convention des « Petites Villes de Demain ».

Malgré cette épidémie mondiale, notre village relève la tête et ce que nous bâtissons aujourd'hui porte les espoirs de Demain.

Portez-vous bien et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Karine BERGER—Votre Maire

Visite de Monsieur le Préfet Benoît ROCHAS



Monsieur le Préfet Benoît ROCHAS nous a fait l'honneur de sa venue le mardi 16 mars 2021. Cette visite riche d'échanges et de partages, s'est finalisée par le tour de notre village avec la rencontre de certains d'entre vous. Monsieur le Préfet a été attentif à nos projets qui s'intègrent bien dans le dispositif des « Petites Villes de Demain ».

Visite de Monsieur le Député Thomas GASSILLOUD

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir le jeudi 8 avril, Monsieur le Député Thomas GASSILLOUD et ses collaborateurs Fabienne et Mathieu, qui ont réalisé un remarquable documentaire sur notre beau village.

Vous pouvez retrouver le reportage et la réunion publique sur notre site internet qui est actif depuis le 1er mars 2021 :

www.sainte-foy-largentiere.fr



Signature de la Convention




**Petites villes
de demain**